



Acquisition d'un véhicule neuf - mise à disposition différée

Par **JESO**, le **06/04/2024** à **16:40**

Bonjour,

Ce matin, ma concession automobile m'a appelé pour me signifier que la livraison de mon véhicule neuf prévue le 09/04/2024 était différée sans me donner de vision quant à sa mise à disposition.

Ci-dessous quelques éléments:

- extrait d'un mail de la concession du 25/03/2024:

"J'ai le plaisir de vous informer que votre nouveau véhicule est sur le point d'arriver en concession.

Je me permets de vous contacter afin de planifier, avec vous, le rendez-vous de livraison.

Seriez-vous disponible le mardi 2 avril 2024, entre 9h00 et 12h00 ou entre 14h00 et 17h30 afin de venir réceptionner le véhicule ?

Si oui, je vous laisse m'indiquer l'horaire qui vous conviendrait".

- le 25/03/2024, nous avons arrêté la date du 09/04/2024 à 11h pour la réception,
- le 26/03/2024, j'ai fait parvenir un avis de virement relatif au règlement à 100% du véhicule,
- le 28/03/2024 correspond à la date de la première immatriculation indiquée sur la carte grise.. sans avoir le véhicule.

M'avertir 3 jours avant la date de livraison alors que la concession savait qu'elle ne pourrait pas être respectée n'est pas acceptable.

D'autre part, je me fais accompagner (> 800kms AR) pour venir chercher le véhicule par une personne qui a pris une journée de congés et je cède mon véhicule actuel le 10/04/2024.

Je leur ai envoyé un mail leur demandant de me communiquer une date précise dès lundi 08/04/2024, en stipulant que cette dernière devra obligatoirement se situer dans les 15 jours à compter de ce jour . Et en cas d'absence de réponse ce lundi, je me verrais dans l'obligation

de le renvoyer une lettre recommandée.

Questions:

Ai-je bien fait?

Quelles sont mes possibilités en cas d'absence de réponse ou de proposition de date de réception très lointaine?

En vous remerciant, par avance.

Bien cordialement